

Ginette WENDEHENNE

Niort le 19 Août 2018

Voilà Monsieur le Commissaire enquêteur ce que je désirais vous faire savoir et, je vous prie d'agréer mon profond respect.

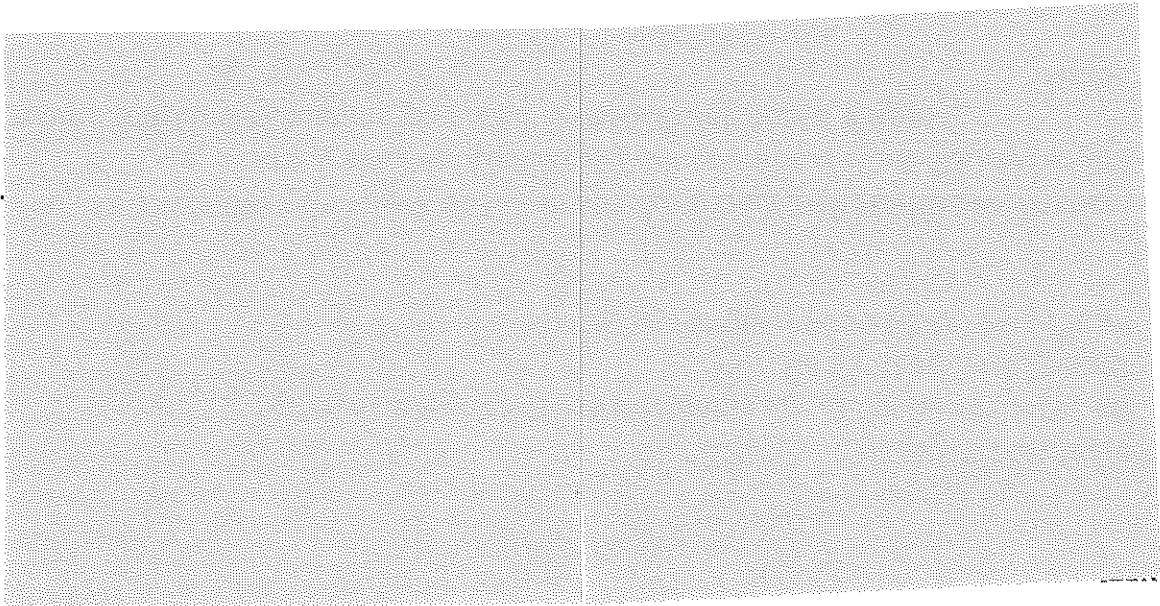
Le motif invoqué ne me semble pas sérieux et, le fait que je ne possède pas de résidence permet-t-il de me spolieur plus aisément. Je n'en suis pas sûr. Il me semble que le droit à la propriété est absolu et que la nécessité publique " stockage de la neige " ne constitue pas un motif.

aillieurs je ne comprends pas le désir de Monsieur le Maire, pour cette parcelle alors que la Mairie possède à 20 mètres 2 terrains ou elle stocke la neige, plus un endoit à l'entrée du village et un endroit aussi à la sortie qui d'après les habitants semble tout à fait suffisant, la neige étant de moins en moins abondante d'année en année.

Cette parcelle de terrain m'a été demandée à la vente de nombreuses fois avec à l'appui différentes propositions, je n'ai jamais donné suite. Courriers en ma possession. J'ai laissé la jouissance gratuite de ce terrain à Mir et Mme Patrick MARQUET qui l'entretenne le fleurisse et cela fait un point agréable de verdure dans la rue principale que tout le monde semble apprécier depuis plus de 10 ANS ga n'a jamais été à l'abandon comme a cru le voir Monsieur le Maire.

Je viens répondre par la présente à la DUF diligentée à mon encontre, concernant la parcelle de terrain citée en référence. En effet je suis propriétaire de cette parcelle reçu en héritage de mon grand père Laurent GALY TISSEYRE. Je n'ai pas du tout envie de me séparer de ce terrain situé au coeur du village et m'ayant été laissé par mes grands parents qui avaient une seule fille Paullette GALY WENDEHENNE (ma mère) dont je suis la seule héritière. J'ai moi-même un fils Laurent MALLIA. Ceci représente sur la commune de GOULIER dont étaient originaires mes grands parents GALY SEQUELAS un lien me rattachant à ma famille décédée.

Monsieur le Commissaire enquêteur ,



ce

.....